

Réunion du Conseil Municipal du 16 Septembre 2010

Plan de désherbage Communal

Mme Marie BOSCHER du SMEGA présente aux élus le plan de désherbage communal. Ce plan vise à mesurer les surfaces désherbées par la Commune afin de limiter les quantités de produits à utiliser, classer ces zones selon leur risque de pollution des cours d'eau. Une charte communale d'entretien des espaces publics établie par le SMEGA sera proposée dans les prochains mois aux Communes qui souhaitent s'engager à agir pour l'amélioration de la qualité de l'eau sur les bassins versants du Trieux, du Leff et de l'Ic.

Programme routier 2010

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires pour 15 686.64 € sur les voies communales de Koat Huellan, Logoray, de Mery Langoat accès à Cosquer Lanniou.

Travaux sur la Chapelle du Danouët **Demandes de Subvention**

Par délibération du 9 Novembre 2007, le Conseil Municipal avait approuvé les travaux à réaliser à la chapelle du Danouët en BOURBRIAC comprenant d'une part la remise à niveau du dallage de la chapelle et le rejointoiement des pavés et d'autre part, la réfection d'une partie de la toiture et le remplacement d'une gouttière. Le Conseil Municipal s'engage à faire réaliser les travaux dès obtention des subventions et sollicite l'aide financière de l'Etat (culture), du Conseil Régional et du Conseil Général pour financer ces travaux.

Peinture logement Rue de l'Argoat

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de peintures à la SARL DISSERBO Fils conformément aux devis présentés pour la somme de 6 547.56 € TTC

Travaux de nettoyage de l'église

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de nettoyage extérieur de l'église à la SARL Alain MACE de PLAINE HAUTE conformément au devis arrêté à la somme de dix neuf mille cent trente euros et 2 centimes.

Acquisition de matériel pour le restaurant scolaire

A la demande des Services Vétérinaires, l'acquisition de matériel est souhaitée pour compléter l'équipement du restaurant scolaire. Après concertation avec le Personnel de cuisine et examen des différentes offres proposées, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir trois armoires positives et un désinsectiseur auprès de la société LABEL TABLE de VEZIN LE COQUET pour un montant T.T.C. de 4 792.49 €

Eclairage Public (Roudoué)

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet d'extension de l'éclairage public des voies entre l'aire de Jeux et de loisirs de Roudoué et le parking près du restaurant scolaire présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité pour un montant estimatif de

32 000 € et aux conditions définies dans la convention « Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence »

Convention Bibliothèque / Commune de PONT MELVEZ

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention avec la Commune de PONT MELVEZ pour le prêt de livres moyennant la somme de 50 € pour la période de Septembre 2010 à Juillet 2011

Support statue St Pierre à la chapelle de Penpinot

Le Conseil Municipal confie la réalisation et l'installation d'un socle à Mme Marie SOULA conformément au devis présenté pour la somme de 432.95 € TTC.